

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU SAMEDI 29 MARS 2014**

**Présents** : MM. SIE Guy, CADENA Martine, GAUTHIER Gérard, BOFFELLI Sylvette, TORRENTE André, BEAUDOUVI Anne-Marie, RUIZ André, QUINTILLA Anita, CIQUIER Yvon, LAPITZ Martine, PEREZ Julian, RIBARD Marie-Pierre, PUECH Jacques, CROS CHETRIT Myriam, DAILLOUX Magali, CAMPI Jérôme, BENETTON Marilyn, RAYSSEGUIER Nicolas, MARTY Nicole, BAILLY Christian, COUVIDAT Nadège, LIGNON Christian, PECH Marjolaine, ALIBERT Jean-Michel, FABRE Rudy, MENGUAL Bernadette.

**Absents excusés** : M. Christian GAGNEPAIN donne procuration à M. Julian PEREZ

A l'unanimité, Mme Nadège COUVIDAT a été désignée Secrétaire.

### **1/ Election du Maire**

M. Guy SIE prend la présidence de la séance. Il fait l'appel des élus et déclare le conseil municipal installé. Le quorum étant atteint, il donne la présidence à M. Julian PEREZ, doyen d'âge.

Mmes Magali DALLLOUX et Marilyn BENETTON ont été désignées assesseurs.

Il est procédé à l'élection du Maire.

Mme Martine CADENA propose la candidature de M. Guy SIÉ pour la liste *Rassembler pour agir*.

Mme Bernadette MENGUAL propose la candidature de M. Rudy FABRE pour la liste *Rassemblement Bleu Marine*.

M. Christian LIGNON fait savoir que la liste *Alternative et Renouveau* ne souhaite pas proposer de candidat.

A l'issue de dépouillement, il a été constaté :

Nombre de votants :	27
Bulletins Blancs :	3
Guy SIÉ :	22
Rudy FABRE :	2

M. Guy SIÉ a été proclamé Maire de la Commune de Fleury d'Aude.

M. Julian PEREZ lui remet l'écharpe de Maire.

### **2/ Fixation du nombre d'adjoints :**

M. le Maire informe l'assemblée que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger. Ce nombre ne peut pas excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal, soit huit pour la commune de Fleury d'Aude.

M. le Maire propose de fixer à HUIT le nombre d'adjoints.

Le conseil municipal a décidé, par 22 voix pour, 4 abstentions (MM. Christian LIGNON, Marjolaine PECH, Jean-Michel ALIBERT, Bernadette MENGUAL) et 1 voix contre (M. Rudy FABRE), la création de 8 postes d'adjoints.

### 3/ Elections des adjoints :

Mme Martine CADENA a proposé au nom de *Rassembler pour agir* la liste suivante :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : Gérard GAUTHIER
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Martine CADENA
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : André TORRENTE
- 4<sup>ème</sup> Adjoint : Sylvette BOFFELLI
- 5<sup>ème</sup> Adjoint : André RUIZ
- 6<sup>ème</sup> Adjoint : Anita QUINTILLA
- 7<sup>ème</sup> Adjoint : Anne-Marie BEAUDOUVI
- 8<sup>ème</sup> Adjoint : Yvon CIQUIER

Les autres listes ne proposent pas de candidature.

A l'issue du dépouillement, il a été constaté :

- Nombre de votants : 27
- Bulletins blancs : 6
- Liste *Rassembler pour agir* : 21

Ont été proclamés adjoints :

- 1<sup>er</sup> Adjoint : Gérard GAUTHIER
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Martine CADENA
- 3<sup>ème</sup> Adjoint : André TORRENTE
- 4<sup>ème</sup> Adjoint : Sylvette BOFFELLI
- 5<sup>ème</sup> Adjoint : André RUIZ
- 6<sup>ème</sup> Adjoint : Anita QUINTILLA
- 7<sup>ème</sup> Adjoint : Anne-Marie BEAUDOUVI
- 8<sup>ème</sup> Adjoint : Yvon CIQUIER

Les écharpes d'adjoint leur ont été remises par M. le Maire.

La séance est levée à 11 H 15.